Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV©

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
www.formav.co/explorer

QUESTION N° 1 : *L'accident vasculaire cérébral (A.V.C.)*

Les accidents vasculaires cérébraux constituent la première cause de handicap chez l'adulte. Ce triste record reflète une réalité bien difficile où le patient devra réapprendre les gestes quotidiens grâce à une rééducation parfois éprouvante. Le retour au domicile sera facilité par une attention particulière de l'entourage et le recours aux aides techniques et à l'appareillage.

Ainsi, en février 2005 Monsieur B. 58 ans subit un A.V.C. malgré une prise en charge rapide par l'équipe de secours ce patient présente aujourd'hui des séquelles importantes.

L'examen clinique permet de relever les atteintes suivantes :

- Des troubles importants de la parole rendent l'échange verbal difficile ;
- en raison de la spasticité, le membre supérieur droit est presque constamment replié sur la poitrine avec le poing serré ;
- les déformations du pied droit, positionné en équin varus, sont très peu réductibles. De plus ce pied présente des griffes d'orteils et des hyperappuis importants en regard des $3^{ème}$, $4^{ème}$ et $5^{ème}$ têtes métatarsiennes ;
- le pied gauche présente des griffes d'orteils et un capiton plantaire aminci en regard des têtes métatarsiennes.

Voir les photos en page 3.

En centre de rééducation le patient était appareillé avec un releveur polypropylène et une paire de chaussures de type basket. En raison de l'équin (35 mm) et du varus cet appareillage n'a jamais pu être convenablement adapté aussi l'équipe médicale souhaite-t-elle la réalisation d'une paire de chaussures thérapeutiques sur mesures pour le retour au domicile.

A. Détailler les caractéristiques de cette paire de chaussures thérapeutiques sur mesure en particulier dans les domaines suivants :

1. Les orthèses : côtes, matériaux ;
2. la tige : spécificité du modèle et peausseries ;
3. le semelage : adjonctions et matériaux.

B. Expliciter vos choix pour la prise en charge podologique de ce patient.

QUESTION N° 2 :

Madame X. présente une griffe réductible du deuxième orteil particulièrement douloureuse car elle entre en conflit permanent avec l'empeigne de la chaussure au niveau du bout dur.

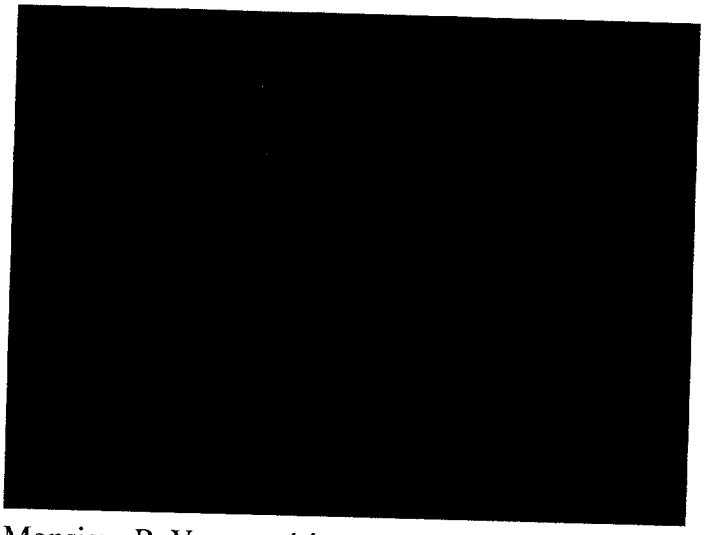
A. Quel type d'appareillage proposez-vous à cette patiente.

B. Expliquer le principe d'appareillage.

Photos question n° 1



Monsieur B.
Vue de face



Monsieur B. Vue postérieure

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.